



# CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

MÉTROPOLE  
NICE CÔTE D'AZUR

## LOU PITCHOUN MADONENC

Mars 2023

### LE JOURNAL DE LA MUNICIPALITÉ

N° 114

#### *Intégration à la Métropole MNCA Retrait de la CCPP actif - passif*

14 mois après le retrait de la commune de la CCPP et l'intégration à la Métropole Nice Côte d'Azur, un accord a enfin été trouvé pour le traitement de l'actif passif.

La CCPP a souhaité dans un premier temps que la commune lui verse une soulte payable immédiatement comprise entre 721 215 € et 797 325 €. La majorité du Conseil Municipal de Châteauneuf-Villevieille, sans alimenter certaines polémiques, soutenue dans son action par les services Métropolitains, la Direction Générale des Finances Publiques et avec l'arbitrage des services préfectoraux, s'est immédiatement opposée à cette méthode de calcul.

En effet, afin de **privilégier les intérêts communaux**, nous avons proposé conformément à la loi, une reprise de dettes liées aux immobilisations, à savoir le matériel de collecte des ordures ménagères, les colonnes de tri, le tronçon de la route du Rémaurian situé sur notre territoire et les terrains du Mont Macaron.

Ces dettes s'élèvent à 295 843 €. 155 566 € sont financés par la Métropole Nice Côte d'Azur dans le cadre des compétences voirie et ordures ménagères

Les terrains du Mont Macaron représentant **52 parcelles** pour une contenance totale de **885 100.70 m<sup>2</sup> (88,51 ha)**, sont repris par la commune pour **140 227 €** (soit 0,1584 € du m<sup>2</sup>) (295 843 €- 155 566 €) alors que leur valeur comptable s'élève à 868 036.20 €.

L'objectif est d'intégrer ces terrains au patrimoine communal dans le but d'une préservation environnementale.

Le paiement s'effectuera par annuités en 10 ans au taux d'intérêt de 2.2%.

#### *Réaménagement du cœur urbain Consultation publique*

Comme suite à la réunion publique du 25 novembre 2022 et aux diverses contributions des Madonencs concernant le réaménagement du cœur du village, une deuxième rencontre est programmée le :

**Mercredi 5 Avril 2023 à 18 h 30** dans la salle du Troubadour.

# Voirie



Dans le cadre de la compétence voirie, les services métropolitains ont effectué divers travaux sur notre voirie, notamment la réfection de caniveaux d'évacuation des eaux pluviales, le nettoyage des exutoires, la pose de glissières de sécurité, la mise à niveau de plaques d'égout, le balayage de la chaussée. Divers autres aménagements (passage protégé...) sont programmés.



## Eau potable

Les services de la régie eau d'azur s'activent afin de **sécuriser** le réseau d'alimentation d'eau potable de la commune. Ces travaux concernent la pose de nombreuses vannes de sectorisation et ventouses, bypass, débitmètres, sondes de niveau, antibêliers, réducteurs, remplacement de deux poteaux incendie, de bouches à clef, branchements, et compteurs sectoriels. Suite à l'intervention du service de recherche de fuite, de nombreuses canalisations ont également été remplacées. Dans cette période de sécheresse persistante et préoccupante, nous vous invitons à **gérer au mieux notre ressource en eau.**



## Fibre optique



Les travaux concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune s'accroissent. La pose du sous-répartiteur optique est effectuée et les milliers de connexions sont en cours.

L'objectif est d'achever les travaux fin 2023 sur le bassin versant de Contes et début 2024 dans le quartier des Turrettes.



## ***Nouveau parking du Ramadan***



La parcelle récemment acquise par la commune au quartier du Ramadan, afin d'y implanter un nouveau parking, vient d'être débroussaillée.

## ***Borne de recharge électrique***

10 mois après l'installation d'une double borne de recharge électrique « prise de Nice » à destination des voitures électriques, le bilan de cette opération est très positif car 42 utilisateurs correspondant à plus de 830 branchements ont été recensés. Certains ont d'ailleurs pu bénéficier de la prime octroyée pour l'acquisition d'un véhicule propre par la Métropole Nice Côte d'Azur et le Département.

## ***Subventions Métropolitaines pour une mobilité durable***

La Métropole Nice Côte d'Azur souhaite encourager les mobilités douces en instituant un dispositif de subventionnement pour les particuliers établis sur le territoire métropolitain, les dispositifs d'aide sur cette année sont valables jusqu'au 30 juin 2023.

Vous trouverez ci-dessous, les liens pour connaître les démarches à suivre pour les différentes subventions.

- Subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, un kit d'électrification ou un scooter électrique

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/subvention-pour-l-achat-d-un-deux-roues-electrique>

- Subvention pour l'achat d'un vélo adapté

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/subvention-pour-l-achat-d-un-velo-adapte>

- Subvention pour l'achat d'une automobile 100% électrique

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/subvention-pour-l-acquisition-d-une-voiture-100-electrique>

- Subvention pour l'implantation de bornes de recharge en copropriété pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/subvention-pour-l-implantation-de-bornes-de-recharge-en-copropriete>

- Subvention pour la conversion de véhicules thermiques au bioéthanol

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/subvention-pour-la-conversion-de-vehicules-thermiques-au-bioethanol>

- Prime à la conversion pour un véhicule électrique ou hybride

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/prime-a-la-conversion>

- Aide au covoiturage pour les particuliers

<https://www.nicecotedazur.org/deplacement/aide-au-covoiturage-pour-les-particuliers>

Deux adresses mails sont à votre disposition pour toutes questions supplémentaires :

[aidesmobilite@nicecotedazur.org](mailto:aidesmobilite@nicecotedazur.org)

[nicemobilites@nicecotedazur.org](mailto:nicemobilites@nicecotedazur.org)

## Aide achat vélo

Afin d'aider à la transition écologique, l'Etat a actualisé sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou à assistance électrique, vous pouvez, sous conditions, bénéficier d'une aide financière :

- Les seuils d'éligibilité ont été augmentés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous êtes majeurs, domiciliés en France et que vous possédez un revenu fiscal déclaré inférieur à 14 089 €, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Pour en bénéficier, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site :

<https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

## Débroussaillage

A l'approche de la saison estivale et dans un contexte de sécheresse précoce et persistante, il convient de se mobiliser pour prévenir les risques d'incendie. Les populations ont des obligations dans ce domaine, pour préserver notre patrimoine naturel et garantir la sécurité des biens et des personnes.

Le débroussaillage autour des habitations, le long des routes d'accès est un outil majeur de cette prévention. Il est précisé, que tout contrevenant s'expose à une amende de 135 € renouvelable et suite à une mise en demeure restée sans effet, de 30 €/m<sup>2</sup> non débroussaillé (art L 135-2 et L 163-5 du code forestier), ainsi que de poursuites judiciaires.



Conformément aux dernières orientations fixées par le Préfet, des contrôles de la réalisation des obligations légales de débroussaillage vont être menés par des agents assermentés de l'Office National des Forêts. En cas de non-conformité, des verbalisations pourront être dressées à l'encontre des contrevenants.

## Enquête mobilité



Engagée en partenariat avec l'Etat, l'enquête mobilité concerne la totalité des communes du Département élargie à la Principauté de Monaco et aux territoires limitrophes de 32 communes de l'Est Varois.

L'enquête fournit une base de données pour cibler les besoins et attentes en matière de déplacements.

Dans ce contexte des enquêteurs sont susceptibles de prendre rendez-vous avec vous jusqu'à fin mars.

INFO : [Enquete-mobilite-cote-azur-est-var-fr](https://www.enquete-mobilite-cote-azur-est-var.fr)

# Permanence PIMMS

## Aide aux demandes administratives

Les permanences reprennent tous les mercredis dans la salle des mariages à compter du :

**Mercredi 19 avril 2023 de 9h30 à 12h30**

Association PIMMS Médiation Côte d'Azur



**Aide aux démarches administratives**

- CAF
- ASSURANCE MALADIE
- PÔLE EMPLOI
- IMPÔTS
- EDF
- AUTRES DEMARCHES

**Gratuit & sans rendez-vous**

NOUS CONTACTER AU : 07.65.28.15.59 OU 06.77.09.33.83  
MAIL : NICE@PIMMS.ORG



# Petite enfance

## Séjour de printemps

## Vacances de printemps

SIVoM VAL DE BANQUIÈRE

# SÉJOUR DE PRINTEMPS

PLACES LIMITÉES

6-11 ANS

À SAINT-RAPHAËL

DU 24 AU 29 AVRIL 2023

NOS AVENTURES ENTRE TERRE ET MER

HÉBERGEMENT AU CENTRE DE VACANCES "LE HAUT PEYRON"

RANDONNÉE CHASSE AUX TRÉSORS JEUX DE PLEIN AIR



EN FONCTION DES PLACES RÉSERVÉES PAR LES COMMUNES ADHÉRENTES AU SIVoM VAL DE BANQUIÈRE

PRÉ-INSCRIPTIONS : DU 6 AU 17 MARS  
Modalités sur [www.portailenfance-svdb.ciril.net/](http://www.portailenfance-svdb.ciril.net/) Rubrique « Nos documents »  
RENSEIGNEMENTS AU 04 92 00 72 90



CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE

# VACANCES DE PRINTEMPS

Pour les 3/11 ans

ON AIR Du 17 au 28 avril 2023

Venez partager des moments riches en émotion en participant aux émissions de TV les plus incroyables !

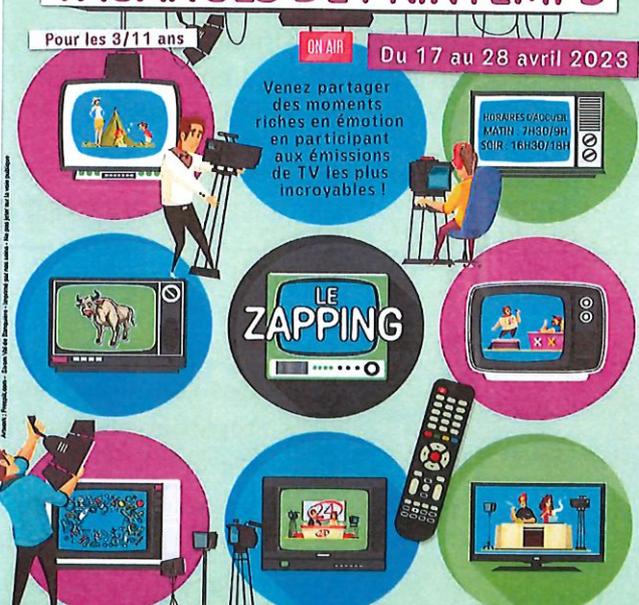
HORAIRES D'ACCÈS :  
MATIN 7H30/9H  
SOIR 16H30/18H

LE ZAPPING

ACTIVITÉS SUR LES THÈMES DE : PÉKIN EXPRESS - TOP CHEF  
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - C'EST PAS SORCIER  
LA CARTE AU TRÉSOR - VENDREDI TOUT EST PERMIS  
INTERVILLES ET BIEN D'AUTRES !!!

INSCRIPTIONS du 20 mars au 7 avril sur le portail famille [www.portailenfance-svdb.ciril.net](http://www.portailenfance-svdb.ciril.net)

+ D'INFOS AU 06 16 89 62 11



## Opération déchets verts

L'arrêté préfectoral du 10.06.2014 interdit le brûlage des végétaux à l'exception des gros volumes générés par la taille des oliviers, mimosas et autres arbres fruitiers.

Dans ce contexte la Métropole Nice Côte d'Azur, en partenariat avec la commune, organise une opération déchets verts

**Samedi 13 mai 2023 de 8h à 12h30**

- Installation sur la place du village d'un caisson destiné à recueillir les déchets verts, qui seront ensuite broyés et transformés en compost.

La population est invitée à venir les déposer de 8h à 12h30.

- La mise à disposition pour 16€55 d'un composteur de 450l aux habitants disposant d'un jardin privatif.

- Une formation au compostage est organisée de 10h à 10h30.

Les personnes intéressées sont priées de déposer au plus tôt en mairie une copie recto/verso d'une pièce d'identité de la personne qui va retirer le composteur ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom (facture d'électricité, d'eau,...)

- Information pour l'acquisition d'un broyeur assortie d'une aide de la Métropole pouvant aller jusqu'à 200€.

Avec le compostage

FAITES UNE FLEUR

À VOTRE JARDIN

16,55€

MÉTROPOLITAIN DES DÉCHETS

MÉTROPOLITAIN NICE CÔTE D'AZUR

INSCRIPTION AU 04 93 29 03 05 POUR FORMATION ET DISTRIBUTION [www.nicecoteazur.org](http://www.nicecoteazur.org)

Dans votre commune

## Ruines Castel Nuovo



avant travaux



actuellement

Grâce à la dynamique équipe de bénévoles, la reconstruction des murs et pignons du bâtiment annexé à la tour pigeonier est aujourd'hui pratiquement achevée.

Aussi la pose des poutres de charpente et de la couverture de tuiles est imminente.

La Fondation du Patrimoine, partenaire privilégié de la commune et de l'APSR, avait lancé une souscription pour la reconstruction de la tour, 6207.11€ ont été ainsi récoltés alors que la Fondation a abondé de 6788 €.

Afin de financer l'achat des matériaux pour les travaux, une nouvelle souscription est ouverte :

[www.fondation-patrimoine.org/79577](http://www.fondation-patrimoine.org/79577)



Nous tenons à souligner la précieuse aide d'entreprises qui contribuent à la reconstruction des bâtiments, la société **VICAT** qui nous fournit le ciment, l'entreprise de maçonnerie-terrassement **Frank ROCCO** pour le transport des matériaux et **Djack Motor Cycles** pour le don de poutres.

## Salon de coiffure itinérant



La Vagabonde Coiffure est née !

Un camion entièrement aménagé dédié à votre bien être, sillonnera les routes de notre arrière pays.

Vous la trouverez 2 jours/mois dans chacun des villages qui suivent :

- Châteauneuf-Villevieille
- Bendejun
- Coaraze
- Saint-Blaise
- Touët-de-l'Escarène
- Duranus
- Lucéram
- Colomars (la Sirole)

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au **07 44 57 30 71** afin que le meilleur accueil vous soit réservé.  
Et vous pouvez également la retrouver sur les réseaux sociaux : La Vagabonde Coiffure !

## Esthéticienne à domicile

**Esthéticienne à Domicile**



**Cynthia**  
Douce Evasion

*Massages, Manucures, Epilations, Soins visage, Beauté des pieds, Maquillages.*



Tel : 06.23.98.66.42  
Email : cynthia.foure@yahoo.fr

Cynthia Fouré, spécialiste de la beauté, a appris à maîtriser les techniques de soins, les modelages du visage et du corps, le maquillage et la manucure, sans oublier l'épilation ; mais aussi à conseiller les clientes sur le choix des produits, à les tenir informées des nouveautés et nouvelles techniques.

## Confiez-moi votre bien en location saisonnière

Vous partez en vacances, votre bien est inoccupé pendant quelques temps ? Profitez-en pour le louer en location saisonnière !

Je m'appelle Prescilla et j'habite Châteauneuf-Villevieille depuis une dizaine d'années.

Je gère déjà plusieurs biens en conciergerie sur la commune ainsi que dans tout le 06 et je serai ravie de vous accompagner pour louer votre logement en vous proposant une gestion complète.

**EN TOUTE SECURITE –SANS CONTRAINTES – AVEC DES REVENUS GARANTIS ;**

Pour plus de renseignements :

Prescilla Montalto

Responsable Conciergerie

AM CONCEPT Patrimoine Immobilier Locations saisonnières

**conciergerie@amconcept.immo**

C'est exceptionnel !! 🎵  
Les Musicales de Châteauneuf

L'association Vivons Châteauneuf vous propose une soirée de musique classique exceptionnelle le :

**Vendredi 14 Avril 2023 à 20 h 30**

Nous allons accueillir **Matt ATTARD** grand gagnant dans la catégorie Chant de l'émission "PRODIGE" saison 9, et le **Duo BRINGUIER**, en l'église de la Madone.

Matt Attard est né en 2008. Agé de 14 ans, il se passionne pour la musique classique et l'opéra. En décembre 2022, il est le gagnant de la catégorie chant de l'émission télévisée "Prodiges" saison 9.

Élève au conservatoire de Nice depuis la maternelle, il est actuellement en classe à horaires aménagés de violon, il souhaiterait devenir chanteur lyrique professionnel et chef d'orchestre.

Son professeur **Mme Elizabeth Vidal**, magnifique Soprano Colorature le forme au chant, à la technique vocale et à la scène.

Il suit aussi des cours de direction d'orchestre. Matt a fait partie du chœur d'enfants de l'opéra de Nice, il a joué dans la production « André Chénier » et « La dame de Pique », il a enregistré la maquette de la voix d'enfant avec Mr Jean-Félix Lalanne pour sa nouvelle comédie musicale « Al Capone » chantée par Mr Roberto Alagna.



Matt a eu l'honneur d'être invité pour participer à de nombreux concerts comme jeune ténor soliste : Dogora, Les nuits prodigieuses, par le groupe Ristretto Voice dirigé par Mr Errol Girdlestone, au festival lyrique du Château de Crémat, accompagné par Mr Tristan Pfaff, et lors d'une deuxième soirée par les solistes de l'orchestre philharmonique de Monte Carlo, il a chanté le fameux « O sole mio » lors du concert de Mr Bernard Persia, ainsi que pour le téléthon avec l'orchestre symphonique azuréen... autant de personnes bienveillantes à son égard qui lui donnent l'opportunité de se produire en public et de vivre pleinement sa passion, l'aventure musicale continue...

**DUO BRINGUIER:**

Le Duo Bringuiert vous propose un voyage musical sur le thème de la danse avec un programme entraînant et virtuose autour de deux grands compositeurs : Brahms et Grieg. Ces pièces célèbres et pleines de contrastes, issues d'une grande tradition populaire et folklorique, vous feront voyager à travers l'Europe.

Quatre mains sur un clavier, deux regards sur une même partition et une grande complicité musicale au service de ces chefs d'œuvres de la musique classique, pour un programme haut en couleur !

### Programme

🎵 **Edvard GRIEG** : 4 danses norvégiennes op. 35 🎵 **Johannes BRAHMS** : Danses hongroises n° 1 à 5  
Prix place: 15 Euros

Billetterie <https://my.weezevent.com/les-musicales-de-chateauneuf>

06 MAI 2023

**MICHEL KAPLAN**

*Show Hypnose*

DÉBUT DU SHOW: 21H00  
**PRIX: 15€**



BILLETTERIE

CHÂTEAUNEUF-VILLEVIEILLE - SALLE DU TROUBADOUR

RENSEIGNEMENT: [vivonschateaneuf@gmail.com](mailto:vivonschateaneuf@gmail.com)

ORGANISATEUR: Association Vivons Châteauneuf

## LE GRAND SHOW

Samedi 6 mai 2023 à 21h00

Michel KAPLAN

Après son passage sur notre commune à l'occasion d'un spectacle caritatif au profit des sinistrés de nos vallées, toute l'équipe de "Vivons Châteauneuf" est heureuse de vous annoncer de la venue de Michel Kaplan pour une soirée exceptionnelle, Salle du Troubadour à Châteauneuf-Villevieille.

📄 Billetterie: 📄

📱 Scannez le QR code placé sur l'affiche ci-dessous

Ou

<https://my.weezevent.com/show-hypnose-michel-kaplan>

En espérant vous retrouver nombreux!

Contact :

Mail : [vivonschateaneuf@gmail.com](mailto:vivonschateaneuf@gmail.com)

## Association Testa Gamba

Challenge judo toute la journée à la salle du Troubadour, buvette sur place, le :

**Samedi 1<sup>er</sup> avril 2023**

Venez nombreux !



La bibliothèque municipale, gérée par l'association Testa Gamba, vous propose, en partenariat avec l'école primaire Les Cailletiers, une exposition sur les poèmes des enfants faits à l'occasion du « Printemps des Poètes 2023 » du :

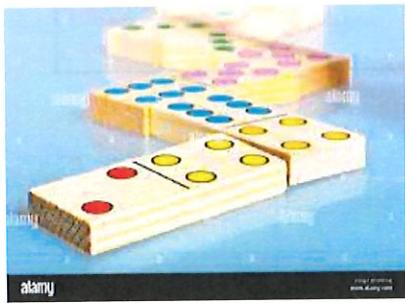
**Samedi 15 au 25 avril ainsi que le 13 mai 2023**

Vous pourrez la visiter durant les heures d'ouvertures de la bibliothèque :

**Les mercredis de 14h à 16h**

**Les samedis de 10h à 12h**

Venez nombreux admirer les œuvres de vos enfants.



Les bénévoles de la bibliothèque vous proposent la 2<sup>ème</sup> édition de la journée jeux en famille le :

**Samedi 13 mai 2023 de 10h à 15h**

sur la place du village

Animations gratuites, pour les petits et grands.  
Vous pourrez jouer avec différents jeux géants en bois prêtés par la médiathèque départementale :

**Dominos géants**  
**Mini mini bowling**  
**Fakir**  
**Jeux de société**

On vous attend nombreux sur la place de la Madone pour ce moment convivial et de partage



Testa Gamba fait son 20<sup>ème</sup> festival de théâtre amateur avec pas moins d'une quinzaine de pièces du :

**Vendredi 9 au dimanche 11 juin 2023**

Les troupes enfants et adolescents joueront le samedi après-midi, la compagnie du lundi des adultes, le vendredi soir à 20h30.  
Nous vous attendons nombreux pour cette éditions 2023 (la programmation exacte vous sera communiquée ultérieurement).



## ***Bibliothèque Municipale***

Votre bibliothèque municipale se refait une beauté pour mieux vous accueillir, elle sera fermée du

**26 avril au 12 mai 2023**

Elle sera ouverte exceptionnellement le **mardi 25 avril 2023 de 16h à 18h** pour ceux qui souhaitent faire leurs emplettes avant la fermeture !

Rendez-vous le :

**Samedi 13 mai 2023**

Pour l'inauguration, on vous attend nombreux !



## ***Chemin de croix***

Le traditionnel chemin de croix se déroulera le :

**Vendredi 7 avril 2023**

Départ du parking du col à 15 h.

## Dictons Niçois

Au printemps toti les maganhas sorton  
*Au printemps toutes les maladies ressortent.*

Au mes d'abriu non ti descurbir,  
Au mes de mai veiras.  
*Au mois d'avril ne te découvre pas,  
Au mois de mai, tu verras.*

Lonc coma lo mes de mai.  
*Long comme le mois de mai.*

## Etat-Civil

### Naissances

Alba GONZALEZ LUIZ née le 20 octobre 2022  
Elise SAUVAN née le 10 février 2023

**Sincères félicitations aux parents !**



### Décès

Pierre CARENCO décédé le 20 janvier 2023

**Nos sincères condoléances aux proches  
éprouvés par cette disparition**

### Mariage

Mme Nickie HOURS et M Baptiste BOUYSSOU le 31 décembre 2022

Mme Martine GRANGE  
<sup>2</sup>et M Olivier CAZALÉ le 18 février 2023

**Sincères félicitations aux mariés !**

*La Mairie de Châteauneuf-Villevieille dégage  
sa responsabilité pour les annonces passées par les particuliers*